

Parcelles forestières privées Livret d'information

2 juin 2024

Pour la commune de DINGY SAINT CLAIR 74230

Rédigé par l'équipe « Gestion des Ressources Naturelles de DINGY 2040 »

INTRODUCTION : OBJET DU LIVRET et SOMMAIRE

► OBJET DU LIVRET :

Sur DINGY SAINT CLAIR, 50% de ces surfaces boisées étant privées, **il a été proposé de rédiger :**

un « livret d'information » (suite à la concertation DINGY 2040 de 2023) pour les propriétaires de parcelles forestières.

Ce Livret présente les informations utiles suivantes :

► LE SOMMAIRE avec 9 ITEM:

- 1 - Aide à la connaissance des essences locales : identification, caractéristiques
- 2 - Outils pour situer et délimiter une parcelle forestière
- 3 - Détermination des caractéristiques d'une parcelle forestière
- 4 - L'entretien : sources de conseils, préconisations
- 5 - Obligations et responsabilités juridiques
- 6 - Recherche des éventuelles aides publiques existantes
- 7 - Recours à des professionnels : CNPF , bûcherons,
- 8 - Vente / achat de parcelles forestières
- 9 – Lexique / abréviations / Liste de sites

1 - Aide à la connaissance des essences locales : identification, caractéristiques ...

Plusieurs outils existent sur internet, et maintenant, grâce à l'appareil photos des smartphones, on peut directement reconnaître les différents types d'arbres.

- L'outil de reconnaissance photographique **Google Lens** (application gratuite)
- **Clés de Forêt (ONF)** : arbre, empreinte, animal, rapace : (application gratuite)
- L'outil **Pl@ntNet** (application gratuite) : (A priori le plus abouti)

Version web: <https://identify.plantnet.org/fr/weurope/identify>

Pl@ntNet est une plateforme de science citoyenne qui s'appuie sur l'intelligence artificielle (IA) pour faciliter l'identification et l'inventaire des espèces végétales. Il s'agit de l'un des plus grands observatoires de la biodiversité au monde, avec plusieurs millions de contributeurs dans plus de 200 pays. L'application Pl@ntNet, disponible en [version web](#) et sur smartphone ([android](#), [iOS](#)), vous permet d'identifier des dizaines de milliers d'espèces de plantes simplement en les prenant en photo.

- **TELA BOTANICA** : <https://www.tela-botanica.org/> (Le réseau *Tela Botanica* s'adresse à toutes les personnes, physiques ou morales, intéressées par la connaissance et la protection du monde végétal, dans une éthique de respect de la nature, de l'homme et de son environnement.)
- **FLORE FORESTIERE FRANCAISE** - Guide écologique illustré - tome1 plaines et collines – tome 2 montagnes
- **Guide DELACHAUX** : arbres et arbustes en toutes saisons
- **Guide DELACHAUX** des arbres de France
- **CNPF** (centre national de la propriété forestière) : <https://auvergnerhonealpes.cnpf.fr/>

2 - Outils pour situer et délimiter une parcelle forestière

- **Tout d'abord avec accès au cadastre** via le site **GEOPORTAIL** (<https://www.geoportail.gouv.fr>)
qui permet une géolocalisation précise comprenant :
 - Numéro de votre parcelle
 - Surface et métrés
 - Mesure de distance
 - Altitude
 - Orientation
 - Carte 2D et 3D
 - Photo aérienne avec date de prise de vue (Résolution 20cm)
- **Le CADASTRE est aussi consultable en mairie** et en ligne (<https://www.cadastre.gouv.fr>) avec la connaissance de la majorité des propriétaires, surtout sur des BIENS NON DELIMITES (*), et, permettant aux notaires de consulter ceux-ci lors de besoin de travaux communs ou ventes de parcelles. *Nota: Cette possibilité n'est pas active sur le site WEB du CADASTRE.*
- ➔ (*) : Parcelle unique réunissant plusieurs propriétaires sans délimitations précises de leur lot.

2 - Outils pour situer et délimiter une parcelle forestière

Site
GEOPORTAIL

PARCELLE CADASTRALE

- N° parcelle : 2366
- Feuille : 3
- Section : 0D
- N° INSEE commune : 74102
- Contenance : 608

Données cartographiques : © IGN, RGD, DGFiP

2 - Outils pour situer et délimiter une parcelle forestière

Site du
CADASTRE

The screenshot displays the homepage of the French cadastral website. At the top, there are navigation links for CONTACTS, AIDE, BON A SAVOIR, CONDITIONS D'UTILISATION, and IMPOTS.GOUV.FR. The date 'Lundi 6 mai 2024' is shown. The main header features the logo of the 'MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS' and a globe icon. Below this is a large banner image showing a surveyor with a tripod and a map overlay. The right side of the page has the text 'cadastre.gouv.fr' and a welcome message: 'Bienvenue sur le service de consultation du plan cadastral. Le plan cadastral français disponible en ligne est composé de 597875 feuilles de plan aux formats image ou vecteur. Ce service vous permet de rechercher, consulter, commander ces feuilles de plan.' It also lists statistics: '596779 plans vecteurs' and '1096 plans images'. A search section titled 'MA RECHERCHE' contains input fields for 'N° de voirie et rue', 'Lieu-dit', 'Ville, Commune', 'Code Postal', and 'Département'. There is a 'SE CONNECTER' button and links for 'Mot de passe oublié', 'Inscription', and 'Visite guidée'. A map of France is shown on the right, with regions labeled: Mayotte, Guadeloupe, Martinique, Guyane, and Réunion. At the bottom, there is a footer with '©2022 Direction Générale des Finances Publiques' and a note about the WMS service.

CONTACTS AIDE BON A SAVOIR CONDITIONS D'UTILISATION IMPOTS.GOUV.FR 0 article

Lundi 6 mai 2024

cadastre.gouv.fr

Bienvenue sur le service de consultation du plan cadastral.
Le plan cadastral français disponible en ligne est composé de 597875 feuilles de plan aux formats image ou vecteur.
Ce service vous permet de rechercher, consulter, commander ces feuilles de plan.

- 596779 plans vecteurs
- 1096 plans images

MA RECHERCHE

MON COMPTE

Identifiant

Mot de passe

SE CONNECTER

Mot de passe oublié

Inscription

Visite guidée

N° de voirie et rue

Lieu-dit

Ville, Commune

Code Postal

Département

Afficher 10 résultats par page

RECHERCHER

Préférer une recherche par références cadastrales

Le dernier service WMS proposé par cadastre.gouv.fr permet dans l'image affichée d'interroger les parcelles et les bâtiments pour en connaître les différentes caractéristiques. Pour plus de détails voir le Guide WMS § 2.2.2 et 2.3.

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

3 - Détermination des caractéristiques d'une parcelle forestière

- En complément des outils précités dont
 - [PL@NET](#)
 - [GEOPORTAIL](#)
- **Les 2 organismes : le CNPF** (Centre National de la Propriété Forestière) et **le CRPF** (Centre Régional Propriété Forestière) peuvent apporter les informations propres à nos parcelles.
 - Dont l'outil de l'ITEM 4 : **JE ME FORME POUR MES BOIS** ([page suivante](#))

4 - L'entretien : sources de conseils, préconisations

- Le site du CNPF , **JE ME FORME POUR MES BOIS** : voir lien [https://: www](https://www.jemeformepourmesbois.fr) ci-dessous) apporte plusieurs réponses à cette demande pour les propriétaires privés
- (voir les 4 chapitres du site : Questions et réponses : 3 / 5 / 6 / 8, à la page suivante).

Site
CNPF



Adresse du site : <https://www.jemeformepourmesbois.fr>

Ce site a été initié par le CNPF, en partenariat avec Fransylva et en synergie avec le dispositif de formation FOGEFOR, dans le cadre d'un programme financé par le ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

QUE TROUVER DANS CE SITE ?

Retrouvez dans ce site des ressources d'(in)formation, pour apprendre à mieux connaître et entretenir vos bois, savoir vendre du bois dans de bonnes conditions, préserver et valoriser les richesses naturelles de votre patrimoine boisé, et connaître les diverses démarches administratives propres à la gestion d'une forêt.

4 - L'entretien : sources de conseils, préconisations

Les 14 chapitres du site « je me forme pour mes bois » :

- 1) Comment retrouver les limites de mes bois ?
- 2) Quelles sont les richesses de mes bois ?
- 3) Quels objectifs choisir pour mes bois ?
- 4) Comment m'organiser pour gérer mes bois ?
- 5) Qui peut m'aider à gérer mes bois ?
- 6) Mes arbres sont-ils adaptés à mon terrain ?
- 7) Pourquoi intervenir dans mes bois ?
- 8) Quels travaux ou coupes envisager dans mes bois ?
- 9) Comment préserver la biodiversité dans mes bois ?
- 10) Un document de gestion durable, à quoi ça sert ?
- 11) Que valent mes arbres ?
- 12) Dois-je déclarer les revenus d'une coupe de bois ?
- 13) Comment vendre des arbres sur pied ?
- 14) Comment vendre du bois de chauffage à un particulier ?

4 - L'entretien : sources de conseils, préconisations



Partager cette page



Prendre mes bois en main

À consulter :

- 👉 Comment retrouver les limites de mes bois ? - diapo
- 👉 Quelles sont les richesses de mes bois ? - prezi
- 👉 Quels objectifs choisir pour mes bois ? - film
- 👉 Comment m'organiser pour gérer mes bois ? - film
- 👉 Qui peut m'aider à gérer mes bois ? - prezi



Entretenir et prévoir

À consulter :

- 👉 Mes arbres sont-ils adaptés à mon terrain ? - diapo
- 👉 Pourquoi intervenir dans mes bois ? - prezi
- 👉 Quels travaux ou coupes envisager dans mes bois ? - film
- 👉 Comment préserver la biodiversité de mes bois ? - film
- 👉 Un document de gestion durable, à quoi ça sert ? - film



Vendre du bois

À consulter :

- 👉 Que valent mes arbres ? - diapo
- 👉 Dois-je déclarer les revenus d'une coupe de bois ? - diapo
- 👉 Comment vendre des arbres sur pied ? - film
- 👉 Comment vendre du bois de chauffage à un particulier ? - film

5 - Obligations et responsabilités juridiques

- **Au-delà d'1 ha, une déclaration en mairie** est nécessaire pour les coupes supérieures à 50% du volume.
- **5-1 : L'assurance Responsabilité civile :**
- **Attention ! La responsabilité civile du chef de famille ne couvre pas les risques concernant la propriété forestière !**
 - Pour autant, la responsabilité du propriétaire de bois est engagée lorsqu'un tiers subit des dommages physiques sur sa parcelle même si celle-ci n'est pas accessible au public.
 - Exemples :
 - *Il en va de même si vous possédez une forêt : si un tiers se promène dans les bois et qu'un arbre s'écroule.*
 - *Si votre forêt se trouve à proximité d'une maison et qu'un arbre s'abat sur celle-ci ou sur un jardin, votre responsabilité est une fois de plus engagée.*
 - Dans tous ces cas de figure, des dommages physiques ou matériels sont causés par ou sur le bien du propriétaire à un tiers.
 - En conséquence, l'assurance Responsabilité Civile dédiée à la parcelle forestière, bien que formellement non obligatoire, est fortement recommandée aux propriétaires de parcelles boisées
 - Il est possible de souscrire une assurance responsabilité civile de groupe, plus avantageuse financièrement en adhérant à un syndicat de propriétaires forestiers. Il en existe un par département ; en Haute-Savoie:
 - il s'agit de **l'UFP74** : 52 av. des Iles, 74994 Annecy – 04 79 60 49 13
ufp-74@fransylva.fr
 - Et , Syndicat Départemental de la Propriété Rurale de Haute-Savoie (**SDPPRHS ou 74**) : 52 av. des Iles, 74 994 Annecy Cedex 9 - 04 50 88 18 24
syndicat-pr@wanadoo.fr

➤ 5-2 : L'assurance Dommages :

- Si l'assurance RC (Responsabilité Civile) couvre les préjudices à un tiers, elle ne prend pas en compte les dégâts et pertes subis sur la parcelle tels que : chute d'arbres provoquant la destruction d'un cabanon, feu ravageant la plantation, etc...
- Une assurance Dommages, de type dommage incendie ou incendie et tempête, peut être envisagée pour la couverture de ce type de risque.

6 - Recherche des éventuelles aides publiques existantes

- **L'organisme Sylv'ACCTES** (sylvacctes.org)
- Pour accéder aux financements Sylv'AACTES, il faut disposer d'une surface de 2,5 ha qui peut concerner plusieurs propriétaires et surtout avoir fait réaliser un plan de gestion au préalable par le CRPF.
 - Association créée en 2015, reconnue d'intérêt public visant à soutenir une gestion forestière durable et raisonnée.
 - Bénéficiaires : tout public, privé et publique
 - Objectifs : diagnostics/conseils d'entretien des bois ; coupes vertueuses, reboisement, etc...
 - Travaux de réhabilitation des forêts
 - *Exemples de financement de projets en Haute-Savoie :*
 - Forêts Vallée de Thônes : projet 92 000 € - financement Sylv'ACCTES à hauteur de 51%
 - Forêts du Mont-Blanc : projet 635 000 € - financement Sylv'ACCTES à hauteur de 73%
 - Forêts de Cluses Arve Massif : projet 360 000 € - financement Sylv'ACCTES à hauteur de 40%
- **ASA (Association Spéciale Agréée)** : pour la gestion et le financement des travaux. (Subventions après travaux)

6 - Recherche des éventuelles aides publiques existantes

CNPF AURA - Centre National de la Propriété Forestière Auvergne Rhône-Alpes :

auvergnerhonealpes.cnpf.fr/gestion-durable-des-forets-privees/la-mise-en-oeuvre/les-differents-programmes-d-aides

Résumé des aides financières de la Région AURA pour faire réaliser des travaux dans vos parcelles.

*en gras : modifications 2023

Le montant d'aide = 60% maximum du devis.

Types d'aide disponibles	Pour quel objectif ?	Montants plafonnés	Critères généraux d'éligibilité
A	1-Aide au dépressage des jeunes plantations > 1000 t./ha sur pente > 35%	500€/ha résineux	Tous les travaux sont réalisés par des professionnels (factures). Surface minimale par type de travaux : 2 hectares (en plusieurs îlots, si besoin mais pour un même type). Faire une demande pour chaque type de travaux. Le demandeur ainsi que l'entreprise qui réalise les travaux doivent être engagés dans une démarche de certification (PEFC etc.). Document de gestion durable (PSG, RTG, CBPS+) obligatoire pour le demandeur.
	2-Aide au dépressage de la régénération naturelle de feuillus ou ds résineux	& 600€/ha feuillus	
B	Aide à l'élagage à grande hauteur des feuillus ou des résineux	600€/ha	
C	Aide à la taille de formation des jeunes feuillus	300€/ha	
D	1-Aide au marquage des coupes en feuillus pour conversion en futaie irrégulière	250€/ha	Le demandeur ainsi que l'entreprise qui réalise les travaux doivent être engagés dans une démarche de certification (PEFC etc.). Document de gestion durable (PSG, RTG, CBPS+) obligatoire pour le demandeur.
	2-Aide au marquage des coupes en résineux pour conversion en futaie irrégulière	maximum : 10 ha par an.	
E	Aide au grattage, scarification du sol	400€/ha	
F	1-Aide à la 1 ^{ère} plantation d'une parcelle nue ou d'accrus	-mélanges feuillus & Fus-résineux 2 000€/ha	Document de gestion durable (PSG, RTG, CBPS+) obligatoire pour le demandeur.
	2-Aide au reboisement d'un peuplement de faible valeur* (*constatée oblig. avant coupe)	-mélanges résineux 1 700€/ha	
	3-Aide au reboisement par enrichissements en trouées d'une parcelle, en conservant une partie de l'existant	-une seule essence 1 200€/ha Aides plafonnées à 4ha.	

7 - Recours à des professionnels : CNPF , bûcherons,

► Le CNPF - Centre National de la Propriété Forestière

Le **CNPF** est un établissement public qui agit pour le développement de la gestion durable des forêts privées :

- **Vulgarisation des méthodes de sylviculture** : information, conseil et formation
- **Regroupement de propriétaires**, pour mutualiser les coûts de travaux forestiers
- **Orientation de la gestion des forêts privées de plus de 20 hectares**, au travers de l'agrément des documents de gestion durable (documents de gestion prévisionnelle sur 10 à 20 ans).

Le **CRPF** est la déclinaison régionale du CNPF. Digny relève du Bureau d'Annecy du [CRPF Auvergne-Rhône-Alpes](#).

Pour toute demande d'information ou de conseil, Agathange SCHELL, technicienne du secteur Usse – Bornes :

bureau : 04 50 88 18 94, portable : 06 67 91 98 92, mail agathange.schell@cnpf.fr

► Les bûcherons de DINGY :

- 1) Sylvain FRANCOIS : 06 63 83 98 79
- 2) François DUFURNET : 06 12 55 03 39
- 3) Louis PARENT : 06 37 95 79 44
- 4) Fabien VIGNIER : 06 77 65 23 55 (COFORET) (Coopérative)

8 – Vente / achat de parcelles forestières

➤ DROITS DE PRIORITE en cas de vente

- Le voisin d'une parcelle forestière bénéficie d'un droit de préférence, ou de préemption sur la vente de cette parcelle, si la surface de cette parcelle est inférieure à 4 hectares (schéma de synthèse en page suivante) :
 - droit de préférence des propriétaires forestiers voisins,
 - droits de préférence et de préemption de la commune,
 - droit de préemption de l'Etat.
- L'objectif de ce dispositif est de réduire le morcellement de la forêt française pour en améliorer la gestion globale.

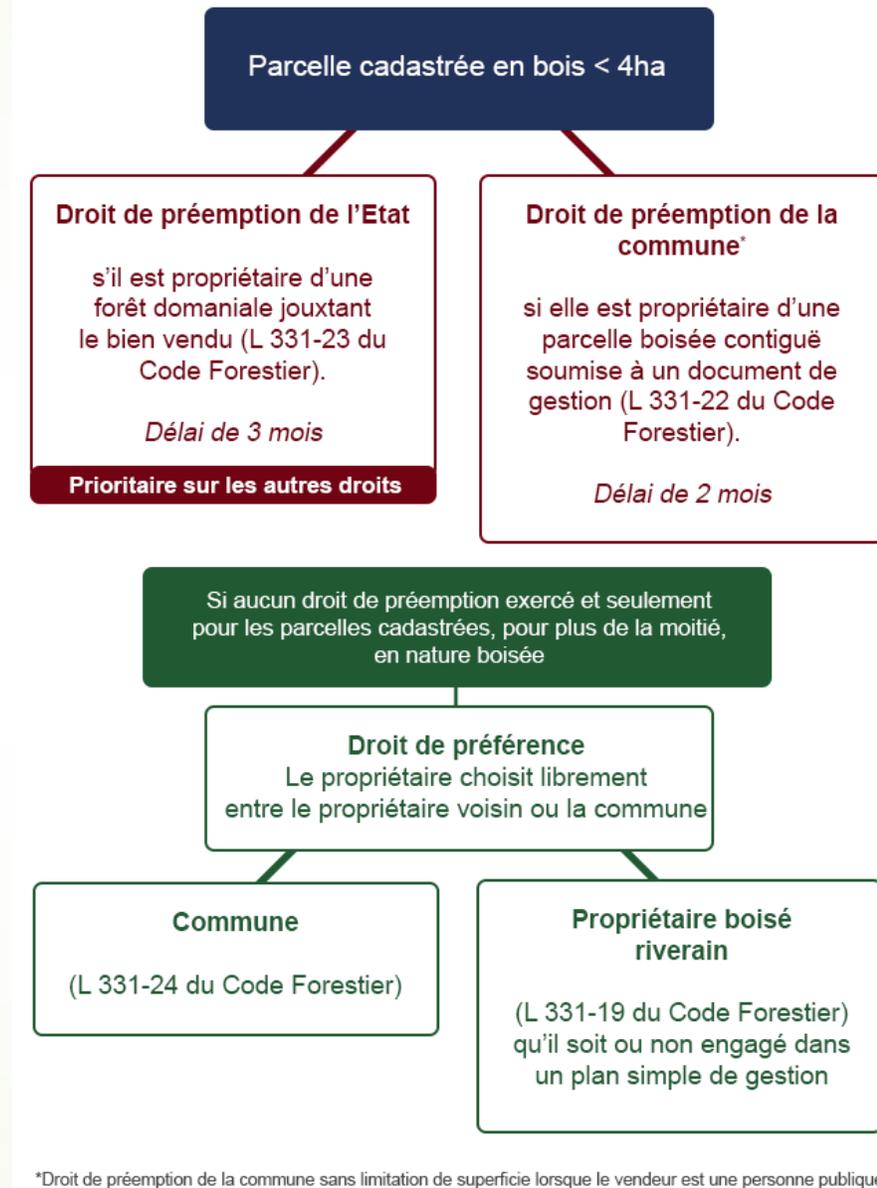
- Plus de précisions sur le site du CNPF. Votre notaire vous conseillera et vous accompagnera dans le processus de vente.

Pour trouver une forêt à vendre, le CNPF recommande de s'adresser :

1. en priorité aux notaires
2. au syndicat des propriétaires forestiers (liste sur fransylva.fr) ou à la coopérative forestière de votre région (liste sur lescooperativesforestieres.fr) ;
3. aux experts forestiers de votre région : demandez la liste à votre délégation régionale du CNPF ou consultez le site du Conseil National de l'Expertise Foncière Agricole et Forestière ;
4. aux nombreuses agences immobilières spécialisées, via leurs sites web.
5. ou consulter la rubrique "Foncier forestier" du site www.laforetbouge.fr

8 - Vente / achat de parcelles forestières

Source : preventimmo.fr



9 – Lexique / abréviations

1. **CNPF:** Centre **N**ational de la **P**ropriété **F**orestière
2. **CRPF:** Centre **R**égional de la **P**ropriété **F**orestière
3. **ONF:** Office **N**ational des **F**orêts
4. **ASA:** Association **S**yndicale **A**utorisée
5. **FNCOFOR:** Fédération **N**ationale des **C**ommunes **F**orestières
6. **FNPPR:** Fédération **N**ationale de la **P**ropriété **P**rivée **R**urale
7. **SDPPRHS :** Syndicat **d**e la **P**ropriété **R**urale de **H**aute **S**avoie
8. **UFP 74 :** Union des **F**orestiers **P**rivés 74

9 – Lexique / Liste de sites

► Liste des sites permettant information, conseil, formation:

- Liens utiles :

1. <https://plantnet.org>
2. <https://www.geoportail.gouv.fr>
3. <https://www.cadastre.gouv.fr>
4. <https://www.cnpf.fr/>
5. <http://auvergnerhonealpes.cnopf.fr>
6. <https://www.jemeformepourmesbois.fr>
7. <https://www.onf.fr/>
8. <https://www.caprural.org/productions-collectives/valorisation-du-bois-local>
9. <https://www.youtube.com/@poleexcellencebois>
10. <https://www.fncofor.fr/>

Conclusion

- Nous espérons que ce « Livret » répondra à l'ensemble de vos questions ou souhaits et vous permettra de conduire vos actions et démarches pour la pérennisation de notre univers forestier.

- L'équipe des 5 rédacteurs:
 - Laurence
 - Pierre B.
 - Pierre M.
 - Bruno
 - Pascal

vous souhaite une bonne lecture.

Vos remarques et expériences sont bienvenues: elles permettront de faire vivre ce livret .